

Promotion de la santé

Philippe Bassin (Verts)

Le documentaire Temps présent du 20.01.22^a et une émission radio RTS1 du jeudi 27.01.22 ont une fois de plus mis en lumière la problématique des aliments malsains pour les jeunes et la population en général, car trop riches en sucres, additifs (agents conservateurs ou autres...), graisses et sel. Ces produits, très transformés, sont fabriqués par de grandes firmes et proposés notamment dans des distributeurs automatiques, aux kiosques, aux caisses des cafétérias et des supermarchés. Dans les écoles, les distributeurs automatiques incitent trop souvent les jeunes ou adolescent-e-s à une consommation excessive de boissons sucrées, de barres chocolatées et autres produits de grignotage gras et salés. Une étude montre que la consommation de boissons sucrées est clairement favorisée par le nombre de distributeurs dans les établissements scolaires^b.

Consommés trop souvent, les boissons très sucrées et les produits de grignotage (ou «snacks») ont une incidence majeure sur la santé. Ils sont à l'origine de nombreuses maladies graves : surpoids, obésité, caries, diabète, maladies cardiovasculaires (hypertension, athérosclérose), et certains types de cancer. Les souffrances des personnes concernées sont difficiles à quantifier. Dans cette situation qui se dégrade au fil des années, le pouvoir politique doit s'engager encore plus pour réduire les risques dissimulés et importants de santé publique.

Dans le Jura, avec la création de la Fondation O2, la «Fourchette verte» et d'autres actions, un grand travail a déjà été réalisé. Différentes campagnes de sensibilisation à la problématique de la consommation excessive de sucre, d'additifs, de graisse, de sel et à l'importance d'une activité physique suffisante ont lieu dans les écoles ou autres lieux de formation du canton. C'est très bien. Pourtant, lorsqu'on voit les dernières statistiques jurassiennes (en 3^{ème} année primaire, 14.2% des élèves sont en surpoids dont 3.6% obèses ; en 10^{ème} année, 18.7% sont en surpoids, dont 4.5% obèses)^c, nous constatons que les efforts de prévention doivent encore être intensifiés.

Pour une alimentation saine et un bon bilan carbone, il est également important de favoriser les productions locales : fruits secs, jus de pommes et yogourts jurassiens par exemple. Si au niveau de l'enseignement post-obligatoire, un distributeur d'aliments et de boissons est considéré comme indispensable, il serait intéressant d'y intégrer des aliments d'une meilleure valeur nutritionnelle : eaux minérales gazeuses (pour l'eau plate, valoriser l'eau du robinet), jus de fruits sans sucre ajouté, yogourts, yogourts à boire, lait, barres de céréales non chocolatées, fruits frais, fruits séchés, sandwiches frais, salades...

Au vu des développements précédents concernant les effets dévastateurs des aliments malsains, surtout chez les jeunes et dans les classes sociales défavorisées, ainsi que des coûts de santé publique qui en découlent, nous demandons au Gouvernement de :

- 1. Prendre les décisions nécessaires afin de promouvoir une alimentation équilibrée dans les écoles et les administrations jurassiennes en supprimant certains distributeurs automatiques ou en proposant des aliments sains dans ces appareils.**
- 2. D'améliorer le choix des produits vendus aux caisses des cafétérias du canton, en présentant une gamme de produits peu ou pas transformés, nutritionnellement sains et locaux.**

Sources :

a: <https://www.rts.ch/play/tv/>

b:Johnson DB, Bruemmer B, Lund AE, Evens CC, Mar CM. Impact of School District Sugar-Sweetened Beverage Policies on Student Beverage Exposure and Consumption in Middle Schools. Journal of Adolescent Health. sept 2009;45(3):S30-7.

c:https://promotionsante.ch/assets/public/documents/fr/5-grundlagen/publikationen/ernaehrungsbewegung/arbeitspapiere/Document_de_travail_058_PSCH_2021-09_-_Monitoring_IMC_comparatif.pdf

Philippe Bassin (Verts)

Co-signataires

- Christophe Schaffter (CS-POP)
- Christelle Baconat (Verts)
- Raphaël Breuleux (Verts)
- Rémy Meury (CS-POP)
- Ivan Godat (Verts)
- Tania Schindelholz (CS-POP)
- Pauline Godat (Verts)
- Céline Robert-Charrue Linder (Verts)
- Roberto Segalla (Verts)
- Sonia Burri-Schmassmann (Verts)

Intervention déposée officiellement le 30 mars 2022

Documents annexés